HIVER 2015 - N°88

interlignes

BULLETIN D'INFORMATIONS DES CMR - ISSN 1293 - 7703

édito

Depuis les lois Ferry instituant à la fin du XIXème siècle l'enseignement primaire public et gratuit, la musique fait partie des programmes scolaires, dispensés par l'instituteur.

Au fil du temps, des modalités de collaboration entre cet enseignant généraliste et des musiciens professionnels ont été aménagées. Dès leur création, les CMR ont participé à ce mouvement. Puis, constatant que l'intervention au sein d'une classe exige des compétences particulières, ils ont ouvert en 1953 un centre de formation professionnelle initiale à Montry (77), définissant ainsi le métier de musicien intervenant.

En 1984, s'appuyant sur ces expériences, et sur la demande des collectivités locales, les Ministères de l'Education nationale et de la Culture ont créé conjointement les CFMI, poursuivant avec l'institution du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant la professionnalisation des intervenants extérieurs en musique, en mesure d'apporter des connaissances et compétences spécialisées auprès des enseignants.

On estime aujourd'hui à 5 000 les artistes pédagogues titulaires du DUMI, en poste au sein de collectivités territoriales ou d'associations, qui travaillent au quotidien dans les écoles, pour qu'une éducation musicale riche, dispensée selon des projets développés dans la durée, soit ouverte gratuitement à l'ensemble des enfants.

Leur valeur ajoutée au sein des équipes éducatives est reconnue, et les futures promotions des CFMI ont vocation à permettre la généralisation de leur présence au sein de la totalité des établissements primaires du territoire national.

Premier employeur en France de musiciens intervenants, avec une équipe de 300 professionnels actifs auprès de 130 000 élèves chaque année, les CMR ont reçu la loi de Refondation de l'école de la République, la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des Projets Educatifs de territoire comme une magnifique occasion d'offrir à tous les enfants un parcours éducatif de qualité, harmonisé et cohérent entre les différents lieux qu'ils fréquentent, pendant, après et hors de l'école.

L'occasion, en complément de l'éducation musicale à l'école, d'imaginer pour les enfants qui n'ont pas accès à une école de musique des ateliers de pratique originaux, adaptés à l'espace des NAP. Nos musiciens s'y attachent depuis la rentrée 2013, soutenus par le plan de formation que la Fédération a dédié à ces innovations pédagogiques depuis 2 ans.

L'occasion, en appui sur les enseignements artistiques inscrits dans les programmes scolaires, de développer et mettre en cohérence les démarches d'éducation artistique et culturelle, dans le cadre des nouveaux parcours promulgués par les ministères de la Culture et de l'Education nationale.

L'occasion, sans bien sûr rien renier, d'avancer un peu plus vers la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture, et une plus grande égalité des chances.

Animés par les valeurs de l'éducation populaire, les musiciens CMR sont attentifs à leur transmission.

A la rentrée prochaine, le nouveau projet de notre réseau, inscrit dans l'Année de la lumière en France, offrira, sous le nom de code Allumi'son, des perspectives de découvertes, de réflexion et de création.

Je vous invite à en prendre connaissance, et, bien sûr, à y participer.

Sylvie Bessenay,
Directrice de la Fédération nationale des CMR

sommaire

La fédération

ALLUMI'SON
NOUVEAU PROJET
NATIONAL 2015-2016
PROJETS
DANS LES TERRITOIRES CMR
PAGES 2 - 3

dossier

REFONDATION DE L'ÉCOLE
LES CMR ACTEURS DES PEDT
PAGES 4 - 7

plus d'infos sur...

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS
RENCONTRE SUR
L'ACCESSIBILITÉ DE LA MUSIQUE
JOURNÉE PROFESSIONNELLE
SUR LA CHANSON ENFANTINE
AGENDA DE LA FÉDÉRATION
PAGE 8

Lescmr
La musique à la portée de tous

ALLUMI'SON
NOUVEAU PROJET NATIONAL 2015-2016

Après « A la découverte de l'Amérique Latine » en 2007 et « Cap sur la Francophonie ! » en 2011, les CMR préparent un nouveau projet qui rayonnera sur vos territoires à la rentrée 2015.

L'ONU ayant proclamé « 2015, année internationale de la Lumière et des techniques utilisant la Lumière », les CMR ont décidé de s'associer à cet événement avec le projet « Allumi'son ».
Ainsi à partir de septembre 2015, les musiciens intervenants CMR pourront proposer à leurs partenaires, quel que soit le secteur d'activité (scolaire & périscolaire, Milieu spécialisé, Petite enfance, CAEM et centres Musique et découverte) des projets musicaux en lien avec les thématiques suivantes : Sons et Lumières, Musique et images, le siècle des lumières, Lumière unificatrice des peuples.

Un site collaboratif présentant les différents projets et permettant de suivre leurs actualités, sera mis en ligne à la rentrée.
A l'heure du développement de l'usage du numérique dans notre quotidien et de la volonté politique de faire entrer l'école dans l'ère numérique, ce site, alimenté par les bénéficiaires des interventions CMR, s'inscrira dans cette dynamique.

Au delà de son intérêt musical et pédagogique, le réseau CMR poursuit avec ce projet, sa mission de développement culturel et éducatif local, au travers duquel de nombreux sujets tels que la citoyenneté, l'ouverture à l'autre, les sciences pourront être abordés.

Le lancement officiel d'Allumi'son, auquel tous nos partenaires sont conviés, aura lieu lors de l'Assemblée générale des CMR.

*Assemblée générale des CMR : le 16 mai 2015 à l'Auberge de jeunesse Yves Robert Paris Pajol, Paris 18e. Pour toute information, vous pouvez contacter Gabrielle Crocco au 01 48 73 30 83 ou federation@lescmr.asso.fr

PROJETS
DANS LES TERRITOIRES CMR

"Chacun son instrument"

S'inspirant du modèle allemand où des orchestres ont été mis en place dans les écoles, l'association des parents d'élèves de l'école André Philip de Lyon a initié le projet « Chacun son instrument ». Souhaitant privilégier un apprentissage par la pratique collective, distincte de l'offre traditionnelle du conservatoire, l'association a fait appel aux CMR.

Après une année de réflexion et de travail en collaboration entre Marie-Angèle Oyono, coordinatrice territoriale de la Loire et les membres de l'association, l'atelier a débuté en septembre 2014. Cette atelier, donné sur le temps extrascolaire par Blaise Deshayes, musicien intervenant CMR, permet à 10 enfants de 6 ans d'apprendre et de jouer ensemble des percussions. Cet atelier a été réalisé grâce au soutien apporté par la mairie du 3eme arrondissement de Lyon. La recherche d'un co-financement est en cours pour permettre la création de nouveaux ateliers- notamment d'un atelier instruments à vent- les années à venir et deployer le projet « Chacun son instrument » pour tous les enfants.

Cette action a été inaugurée le 23 septembre 2014 lors d'un moment musical proposé aux familles de l'école qui ont pu écouter de la musique classique de grande qualité au sein de l'école, dont une chanteuse lyrique de l'auditorium de Lyon et une soliste de l'orchestre national de Lyon.

C'est Mon aiR, à la rencontre d'un artiste
Une 1ère édition prometteuse

Forts des précédents projets réalisés et désireux de fédérer un large public autour de la musique, les CMR-Val de Marne ont imaginé un événement qui répondrait à cet objectif; et quoi de mieux que la rencontre pour y parvenir. Ainsi naquit C'est Mon aiR, à la rencontre d'un artiste musicien.
Pour cette 1ère édition qui a eu lieu du 12 au 17 janvier 2015, les Val-de-Marnais sont partis à la découverte de l'univers musical d'Ignatus à travers différentes actions de sensibilisation. Des concerts et ateliers d'écriture ont été organisés dans les communes de Nogent-sur-Marne, Créteil, Mandres-les-Roses et Boissy-Saint-Léger, réunissant 500 personnes.
En plus de la simple rencontre entre des habitants et un artiste, ce projet est une formidable occasion pour les Val-de-Marnais, de découvrir les lieux culturels au sein de leur ville et département. Ainsi, C'est Mon aiR les a emmenés de la Scène Watteau de Nogent-sur-Marne au centre culturel le Forum de Boissy Saint léger en passant par La Rue les arts à Mandres-les-Roses, et a rayonné à la Médiathèque Abbaye-Nelson Mandela de Créteil avec un atelier d'écriture.
Parallèlement, les musiciens intervenants qui accompagnaient l'artiste sur scène, ont travaillé avec leurs élèves, l'écriture de chansons « Sous la contrainte », technique créative et titre du spectacle de l'artiste.

Après une série de 3 concerts très appréciés du public –et dont vous pouvez voir un extrait sur la chaîne You tube des CMR : **http://youtu.be/OW3YGJIpklE**- musiciens et bénévoles des CMR-Val de Marne planchent déjà sur la 2éme édition qui aura lieu du 11 au 16 janvier 2016.

Plus d'informations : www.adcmr94.lescmr.asso.fr

Une journée à la Philharmonie de Paris

La Philharmonie de Paris a ouvert ses portes en janvier 2015, et regroupe la Cité de la Musique et le nouveau bâtiment conçu par l'architecte Jean Nouvel.
La Philharmonie de Paris est l'une des plus grandes salles de concert au monde. Conçue pour accueillir 2 400 spectateurs, elle constitue une véritable prouesse architecturale, scénographique et acoustique, procurant au public un sentiment d'intimité.
Elle a pour ambition de permettre à l'ensemble des habitants de la métropole parisienne et des régions avoisinantes de se familiariser avec l'univers symphonique.
Le week-end, la Philharmonie de Paris offre une programmation spécialement conçue pour les familles : concerts de courte durée, ateliers éducatifs en famille, espace dédiés à l'initiation instrumentale…
LADOCMR, grâce à un partenariat national entre les CMR et la Philharmonie de Paris, a proposé le 28 mars 2015 une journée découverte de ce lieu pour un peu plus de 200 Isariens, notamment du Bassin Creillois.
Les familles ont pu découvrir cet équipement prestigieux, avec une visite au musée de la musique et ont assisté au concert « Chantez avec l'orchestre » ou « Carmina Burana », pour lesquels les familles étaient invitées à chanter. Cette participation a fait l'objet d'un travail préparatoire mené par les musiciens intervenants CMR.
Grâce à l'engagement et au soutien de la Philharmonie de Paris, des villes de Creil et Pontpoint, de l'association des parents d'élèves «Crescendo» et des bénévoles du CAEM de Pontpoint, du Conseil Général de l'Oise, de la direction des services départementaux de l'Oise de l'Education Nationale et du Conseil Régional de Picardie, ce projet a été proposé à des conditions très avantageuses.
Au vu du succès rencontré pour cette première édition et afin de pérenniser et d'étendre cette action dans les prochaines années, une convention nationale sera signée en avril prochain entre les CMR et la Philharmonie de Paris.

Plus d'informations : 03 44 25 56 76 et 06 76 18 71 65 contact@ladocmr.fr

REFONDATION DE L'ÉCOLE : LES CMR ACTEURS DES PEDT

Les projets éducatifs territoriaux (PEDT) définis par la loi de Refondation de l'Ecole, replacent la concertation locale au coeur de la question éducative. Ils posent en effet le cadre de l'élaboration de projets prenant en compte la globalité des temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) et soulignent la démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Fondés sur des valeurs d'éducation populaire, les CMR mènent depuis 65 ans, un projet visant à rendre la musique accessible à tous. Ils peuvent compter sur leur réseau composé d'associations départementales, de coordinateurs territoriaux et de musiciens intervenants, force vive du terrain. Leurs expériences, ingénieries et ancrages dans les temps éducatifs de l'enfant, associés aux actions du réseau CMR réalisées pour accompagner la mise en place des PEDT sur les territoires, les placent en interlocuteurs privilégiés des collectivités inscrites dans cette démarche.

Les CMR acteurs des PEDT

Pour une fédération dont 80% de l'activité se concentre sur le temps scolaire, la mise en application des NAP et la généralisation des projets éducatifs territoriaux ont constitué des chantiers prioritaires en vue de l'accompagnement du réseau et l'élaboration de partenariats culturels.

Les CMR dans la consultation

Ainsi, dès le début les CMR ont été associés au processus de concertation et de consultation réalisé en amont de la publication en juillet 2013 de la loi de Refondation de l'école, concrétisant l'engagement de faire de la jeunesse et de l'éducation, les priorités de la Nation.

Les CMR ont participé à la consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle organisée par le ministère de la Culture et de la Communication du 21 novembre au 7 décembre 2012. Ils y ont réaffirmé la nécessaire réhabilitation de la place des enseignements artistiques à l'école, la prise en compte de l'intégralité des temps de vie de l'enfant et la favorisation d'une approche territoriale et partenariale de l'éducation artistique et culturelle.

Aujourd'hui, plus que jamais avec l'instauration et la généralisation des PEDT -circulaire n°2014-184 du 19 décembre 2014 - dont l'éducation artistique et culturelle est une composante majeure, les CMR restent impliqués dans les conférences et réunions organisées par les différents réseaux que ce soit le CAPE (collectif des associations partenaires de l'école publique), le collectif CEPE (construire ensemble la politique de l'enfance) ou encore l'ANDEV (association nationale des directeurs de l'éducation des villes), et restent force de proposition.

Les CMR en actions

Afin d'assurer une information de qualité pour les acteurs du réseau CMR et les accompagner au mieux dans la mise en oeuvre de ces réformes, les CMR ont créé un observatoire du périscolaire, résolument orienté vers une démarche qualitative plus que quantitative. Un espace dématérialisé, accesible uniquement par les salariés, regroupe une veille informative sur l'évolution de la réforme, met à disposition des ressources et favorise l'échange entre les acteurs du réseau.

Ces réformes ont permis, au sein de notre réseau et à l'externe, de se ré-interroger sur la complémentarité éducative entre les temps scolaires, péri et extrascolaires ou encore sur son articulation avec les parcours d'éducation artistique.

Parallèlement aux actions précitées, les CMR ont mis en place un groupe de travail spécifique sur les projets éducatifs territoriaux en charge de nourrir la réflexion sur ce sujet et de produire des documents de référence. Ce travail s'est prolongé par des interventions spécifiques – temps d'échanges, formations- auprès de nos coordinateurs territoriaux.

Par ailleurs, la Fédération a choisi d'aborder ces questions à travers deux tables rondes. La première intitulée « la musique à l'école et le musicien intervenant » a réuni, le 17 mai 2014, des spécialistes de la question. La seconde table ronde consacrée aux parcours d'éducation artistique est programmée pour le 16 mai 2015 et ouverte à tous (voir encadré).

La formation des Musiciens

Afin de proposer des actions nouvelles et de qualité, les CMR accordent une importance particulière à la formation continue des musiciens intervenants. Les stages organisés en début d'année scolaire 2013 et 2014 par nos associations départementales avaient pour objectif d'outiller nos musiciens dans la conception et la prise en charge de ces nouveaux temps d'animation. Cette dynamique s'est poursuivie avec les stages nationaux proposés sur les thèmes de la pédagogie et le groupe ou encore l'improvisation et la création vocale.

Une action adaptée aux attentes

Dès 2013, de nouveaux modules d'ateliers ont été élaborés pour le cadre périscolaire, conçus en complémentarité des actions sur le temps scolaire, auxquels ils ne se substituent pas.

L'ensemble de ces actions permet aujourd'hui aux CMR de proposer un accompagnement répondant au mieux aux besoins de leurs partenaires.

En complément, les CMR peuvent proposer aux collectivités des formations en direction des ATSEM et de leurs animateurs. Construites en fonction des besoins exprimés, elles ont pour socle commun la transmission de connaissances en termes d'animation d'atelier NAP, de posture pédagogique et d'accompagnement de projet artistique.

Le musicien CMR : médiateur des temps de l'enfant

...Les musiciens intervenants CMR -accompagnés par les référents territoriaux CMR- de par leur ingénerie pédagogique et leur ancrage dans les différents temps éducatifs de l'enfant, constituent des personnes ressources dans la construction et l'application d'un PEDT.

Avant l'âge de l'école

A l'instar des objectifs du PEDT –au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants- les CMR défendent depuis toujours l'impact des actions musicales dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi depuis les années 90, les musiciens CMR interviennent auprès des tout-petits et du personnel des structures d'accueil -crèche, RAM, services pédiatrie- par des moments musicaux, construits en concertation avec l'équipe de la structure. Ces interventions sont développées autour du chant traditionnel, de la lecture d'un album en musique ou encore de l'exploration et la manipulation d'objets sonores.

Avec ces activités nous contribuons à nourrir l'enfant sur le plan sensoriel, psychique et affectif en respectant ses pos-

TÉMOIGNAGE DE PERRINE DUCEPT
COORDINATRICE EN SEINE ET MARNE

De nombreuses villes du département de Seine et Marne sont en cours de réalisation de leur projet éducatif de territoire. Les CMR Seine et Marne ont ils été sollicités pour leur élaboration ?

Beaucoup de villes se sont lancées dans la rédaction d'un PEDT dans des délais très courts pour une mise en place à la rentrée 2014. Pour certains, ils ne faisaient référence qu'à l'instauration des TAP. Aujourd'hui, avec le recul ou sur demande de l'inspection académique, de la CAF ou de la préfecture, certaines communes sont dans un processus de réécriture ou de complément de leur PEDT pour la rentrée de septembre 2015.

Dans ce contexte, nos rencontres et échanges avec les communes partenaires portent régulièrement sur ce sujet.

Nos apports sont plus de l'ordre du conseil, de la proposition de contenus et de l'articulation entre ces temps et moins sur la rédaction même du document - même si, nous sommes interrogés de façon plus récente sur l'aide que les CMR pourraient y apporter.

En fonction des communes et de leurs besoins, notre participation et nos apports sont différents.

Par exemple, pour la commune de Nandy, suite à une réunion avec le service en charge des TAP et le directeur du conservatoire, nous avons proposé une priorisation de l'activité musique en TAP pour les classes qui n'ont pas ou moins d'heures d'activités musicales sur le temps scolaire.

Pour la commune de Fontenay-Trésigny, ces échanges qui regroupaient la Directrice Générale des Services, le responsable animation du CLSH (centre de loisirs sans hébergement) et moi-même ont commencé dès le début de l'année 2013. L'objectif de ces réunions était l'inscription des activités musicales en cohérence avec le programme du CLSH. Concrètement, à la rentrée 2014, pour faire lien avec le projet du CLSH souhaitant monter un projet autour de l'époque médiévale, l'un des deux ateliers TAP assuré par les CMR a pour thématique les musiques et danses traditionnelles du moyen âge et de la renaissance. Ces ateliers étant réalisés en binôme avec le musicien CMR et un animateur du centre, ce dernier peut reprendre des éléments vus lors des ateliers TAP.

Quels sont généralement les objectifs de ces PEDT ?

Pour le moment, les PEDT auxquels nous avons participé n'ont pas une thématique précise mais les objectifs sont de l'ordre de l'ouverture culturelle et de la découverte. Par ailleurs, certains PEDT sont encore centrés sur l'articulation entre les temps en terme de logistique (lieux, horaires) et pas encore assez sur le contenu mais l'exercice des PEDT est nouveau et ces derniers devraient encore s'étoffer dans les années à venir.

Il y a une attente en terme d'évaluation dans les PEDT. Comment les CMR peuvent répondre à cette attente ?

Il y a une réelle prise de conscience sur la nécessité. de l'évaluation. Pour certaines communes l'évaluation sera d'ordre quantitatif (fréquentation des TAP) et pour celles qui l'abordent sous un angle qualitatif, la réflexion en cours porte sur les critères d'évaluation. Or ces critères d'évaluation ne sont possibles que si des objectifs précis ont été déterminés, ce sur quoi nous insistons. Par ailleurs, cette réflexion fait également l'objet de discussions au niveau national de notre fédération à travers un groupe de travail consacré au PEDT.

Quelles sont les actions que les CMR Seine et Marne peuvent mettre en place dans le cadre des PEDT de ces villes ?

Nous pouvons évidemment proposer des ateliers musicaux sur le temps scolaire et périscolaire. Comme toujours nos propositions se font après discussion –notamment sur les conditions d'interventions pour les TAP- et une mise au point sur un travers fréquemment rencontré : vouloir calquer les objectifs et/ou le contenu de l'enseignement en temps scolaire sur les ateliers TAP.

Par ailleurs, nous pouvons apporter notre aide dans la détermination d'objectifs précis et de l'articulation la plus adaptée entre les temps scolaire et périscolaire, ce qui n'implique pas nécessairement une présence des CMR à l'année sur le temps périscolaire. Il faudra néanmoins prévoir des temps de concertation suffisants entre les musiciens CMR et les référents impliqués de la commune.

Au-delà des échanges théoriques, nous pouvons proposer des formations ou modules d'initiation à l'éveil musical aux animateurs en charge des NAP.

sibilités et ses besoins. En concevant la musique comme un accompagnement et un enrichissement du quotidien au sein des structures d'accueil et de soins du tout-petit, le musicien CMR participe au développement de l'enfant, à son éveil à la vie et à l'autre et le prépare ainsi à son entrée en maternelle.

A l'école : le temps de la classe

Créés en 1948, les CMR ont été précurseurs dans l'intervention musicale en milieu scolaire et sont agréés pour leur action éducative complémentaire de l'enseignement public. Leurs interventions réalisées dans le temps scolaire bénéficient à 130 000 enfants, chaque année.
L'enseignement musical figure aux programmes de l'Education nationale. Celle-ci prévoit la possibilité d'ouvrir cet enseignement à des intervenants extérieurs tels que les musiciens CMR, en mesure d'apporter des connaissances et compétences artistiques auprès des enseignants.
Les musiciens CMR sont des artistes pédagogues ayant bénéficié d'une formation validée par l'obtention d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI).
Leurs interventions sont structurées par le projet musical -qui s'inscrit lui même dans le projet d'école- construit en collaboration avec les enseignants autour des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : la pratique artistique, les connaissances et la rencontre avec les oeuvres et les professionnels des arts et de la culture.

En termes pédagogiques, il n'est plus à prouver la contribution des activités musicales à l'appropriation des différentes matières du socle commun de compétences et de connaissances et les apports pour l'enfant (sens critique, affirmation de soi, ouverture d'esprit).
Ces activités se pensent sur de longues périodes : l'année scolaire voire plusieurs années sont nécessaires pour une assimilation et une réinterprétation
Elles nécessitent de la concentration et sont donc naturellement à inscrire dans le temps scolaire, le temps périscolaire, quant à lui ayant pour vocation l'allègement des temps d'assiduité de l'élève.

En termes artistiques et culturels, les musiciens intervenants sont avant tout des artistes, ouverts à une pluralité de cultures et de styles musicaux. Ils sont également acteurs du développement culturel. Leur savoir-faire et la régularité de leurs interventions sur le temps scolaire, les mettent en capacité de conduire des actions artistiques et culturelles diversifiées, impliquant les différents acteurs culturels locaux -influant ainsi sur la découverte puis la fréquentation régulière des lieux et activités culturels de proximité par les familles.
Surtout le musicien intervenant CMR, par son implantation au coeur de l'école, mène des activités qui bénéficient à l'ensemble des enfants. Les nouvelles activités périscolaires, de par leur cadre et nature, ne peuvent toucher tous les enfants. Elles s'entendent donc pour les CMR comme des activités complémentaires de celles réalisées sur le temps scolaire.

A l'école : les nouvelles activités périscolaires

Les CMR considèrent les nouvelles activités périscolaires comme des temps éducatifs originaux, distincts à la fois des enseignements musicaux à l'école et des enseignements musicaux en établissements spécialisés, complémentaires des premiers, aiguisant les curiosités et élargissant le champ des pratiques possibles.

Forts de leur expérience d''intervenants sur des créneaux périscolaires dans le cadre d'autres dispositifs -accompagnement éducatif, CEL, Ecole ouverte, dispositifs sur lesquels s'appuient certains PEDT- les musiciens CMR proposent des activités périscolaires pertinentes, étonnantes et innovantes.
Les temps de NAP s'inscrivent dans une démarche de découvertes et non d'enseignements. Les enfants ne sont plus en position d'élèves.

Leur organisation et leur cadre sont favorables à une approche sous forme de modules d'approfondissement.

Ces ateliers sont des espaces de liberté artistique -pour le musicien comme pour l'enfant- qui permettent d'aborder des styles musicaux, des oeuvres, des pratiques sans limitation dictée par les programmes scolaires, en s'inspirant de l'envie des enfants.
Ces ateliers qui prennent alors tout leur sens d'activités complémentaires de l'école, doivent plus que jamais être adaptés à l'état –fatigue, humeur, ennui- des enfants. En qualité de pédagogue, les musiciens CMR en tiennent compte et proposent alors une séance aménagée.

En résumé, cette réforme a offert de nouveaux espaces d'apprentissages, dont les musiciens intervenants CMR se sont emparés (1/3 des musiciens CMR sont engagés dans les NAP auprès de 75 partenaires). Le travail sous forme de modules, la libre expression artistique sur ces temps et la participation à un nouveau modèle éducatif, leur ont permis de mettre en avant leur plus value pédagogique, artistique et culturelle.
Par ailleurs, la position centrale du musicien intervenant, à la croisée des politiques éducatives et culturelles, et des acteurs des différents temps de l'enfant (ATSEM, parents d'élèves, enseignants, collectivités, associations et lieux culturels) est un gage de cohérence pour un projet éducatif territorial, moyennant une condition : sa consultation et son intégration dans la mise en oeuvre de ce dernier.

TABLE RONDE : LES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

La Fédération nationale des CMR organise, dans le cadre de son Assemblée Générale le samedi 16 mai 2015 à l' Auberge de Jeunesse Paris – Yves Robert (Paris XVIIe) à 15h30, une table ronde sur « les parcours d'éducation artistique et culturelle ».
Les parcours d'éducation artistique et culturelle sont inscrits dans la loi de Refondation de l'école, et constituent une priorité conjointe des ministères de l'Education nationale et de la Culture.
Avec l'aide de professionnels, nous vous invitions à replacer les parcours d'éducation artistique et culturelle dans l'histoire des politiques culturelles, et à explorer leur articulation entre les temps scolaire, péri et hors scolaire, tout au long de la vie.
Au programme de cette table ronde, un rappel de l'histoire des arts à l'école, la réalité de l'éducation artistique et culturelle sur les territoires, une présentation des parcours et des évolutions qu'ils induisent, et leur prise en compte dans la formation des Musiciens intervenants.
Pour aborder ces sujets en enrichir les échanges, des spécialistes de la question interviendront parmi lesquels Camille Grabowski, historienne des sciences de l'éducation, Jean Jeltsch, directeur du CFMI de Lille, Elisabeth Ladrat, chargée de mission au sein du département de l'éducation et du développement artistiques et culturels au Ministère de la Culture et Marie-Jeanne Beguet, vice-présidente à la culture de l'association des Maires Ruraux de France.

Le programme complet sera disponible sur www.lescmr.asso.fr mi-avril.

En dehors de l'école : séjours musicaux et pratiques musicales

Si la réforme des rythmes scolaires a concentré l'attention publique et l'investissement des acteurs sur l'articulation entre le temps scolaire et les nouvelles activités périscolaires, l'instauration des PEDT replace l'intérêt des activités extrascolaires dans le développement de l'enfant.
Comme le souligne la circulaire N°2013-036 « Le projet éducatif territorial doit (...) garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles (...)et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire ».
Les CMR ne sont pas absents de ces temps de loisirs et hors l'école et proposent des activités dans leurs Centres Musique et Découverte et leurs CAEM (Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales).

Les séjours musicaux en Centre Musique et Découverte (CMD)

Nos séjours musicaux sont nés de la conviction de l'immense intérêt que la musique représente dans le paysage éducatif.
Nos 4 CMD organisent chaque année 450 séjours associant pratique des arts, sports de plein air, découverte du patrimoine historique et naturel local.
Implantés dans des régions de caractère ces centres accueillent des classes d'écoles et de collèges, organisent des vacances musicales et par la diversité des séjours proposés, permettent le croisement de la musique avec d'autres disciplines artistiques (théâtre, cirque) ou sportives, complétant ainsi les passerelles établies durant les temps scolaire et les NAP.
Véritable expérience de vie collective, l'intention éducative des séjours est d'aider chaque enfant à aimer ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qui les entourent et favoriser l'émergence de nouveaux centres d'intérêts, musicaux ou autres.
Retrouver le dossier consacré à l'activité de ses centres dans l'interlignes n°86

Pratiquer autrement avec les CAEM

Le concept de Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales a été créé par les CMR afin d'élargir l'offre d'éducation et de pratiques musicales en complémentarité de la musique à l'école et des structures existantes.
Ils se sont développés pour prendre en compte les disparités et les nouveaux besoins exprimés par différents publics :
- Collectivités et acteurs locaux souhaitant développer leurs actions culturelles dans les lieux de proximité,
- Parents voulant pour leurs enfants une formation vivante et active par la diversité pédagogique et artistique,
- Jeunes, adultes, musiciens amateurs désirant pratiquer la musique autrement, -collectivement ou non- ou perfectionner leurs démarches artistiques.
Selon le contexte culturel local, les 16 CAEM du réseau proposent à 2000 usagers des ateliers de pratique instrumentale, de l'accompagnement et des conseils, et mettent en oeuvre des projets d'animation locale, intergénérationnels et citoyens qui peuvent naturellement intégrer un PEDT.

Si la réalisation d'un PEDT a pour objet de garantir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, deux éléments sont fondamentaux pour sa mise en place :
- Le nécessaire engagement des collectivités sur l'ensemble des temps de l'enfant : scolaire, péri et extrascolaires.
- L'importance de l'humain et de la concertation avec les acteurs associatifs.
Le musicien CMR de par son expérience, ses activités et son implantation dans les différents temps de l'enfant est une personne ressource qui assure une cohérence du dispositif. Il veille à sa réussite et impulse des projets s'inscrivant dans les objectifs définis. Par ailleurs, les coordinateurs CMR présents sur les territoires, peuvent mettre à disposition leur ingénierie culturelle pour la mise en oeuvre d'un PEDT.

Ainsi, depuis leur origine, les CMR accompagnent musicalement l'enfant dès son plus jeune âge et jusqu'aux prémices de son passage à l'âge adulte. Dépassant le cadre des PEDT, ils défendent également un principe d'intervention globale couvrant tous les temps de vie, permettant ainsi un accès à la musique aux adultes et seniors car pour les CMR, la musique ne s'entend qu' « à la portée de tous ».

AGENDA FÉDÉRAL

14 mars 2015
Comité d'entreprise
Nogent-sur-Marne

18 mars 2015
Bureau fédéral
Nogent-sur-Marne

11 avril 2015
Comité d'entreprise
Nogent-sur-Marne

15 avril 2015
Bureau fédéral
Nogent-sur-Marne

18 avril 2015
Conseil d'administration
Nogent-sur-Marne

13 mai 2015
Bureau fédéral
Nogent-sur-Marne

16 mai 2015
Table ronde "Les parcours d'éducation artistique"
Paris, 18e

17 mai 2015
Assemblée générale
Paris, 18e

6 juin 2015
Comité d'entreprise
Nogent-sur-Marne

17 juin 2015
Bureau fédéral
Nogent-sur-Marne

3 juillet 2015
Comité d'entreprise
Nogent-sur-Marne

4 juillet 2015
Conseil d'administration
Nogent-sur-Marne

du côté des associations...

RENCONTRE PROFESSIONNELLE
L'ACCESSIBILITÉ DE LA MUSIQUE

En partenariat avec Trempolino, les CMR - Morbihan ont organisé une rencontre portant sur le thème de l'accessibilité des interventions musicales aux personnes en situation de handicap ou en difficultés. Cette rencontre, qui s'est déroulée le 11 décembre 2014 dans les locaux de Trempolino à Nantes, a réuni des professionnels, musiciens, directeurs d'établissement, membres d'équipes pluridisciplinaires mais aussi des parents. Leurs témoignages ont été la base d'échanges et de partages sur les actions musicales qu'ils peuvent proposer et d'une réflexion pour impulser de nouveaux projets.

Une nouvelle rencontre est prévue courant mai 2015.

Etaient présents pour cette première rencontre : les représentants et musiciens de Trempolino, les représentants et musiciens des CMR, David Frabolot de l'association Tambour Battant, Olivier Raballand, délégué général du collectif T'CAP, Yannick Mahe, intervenant pour la structure "Le Croqu'Notes", Damien Ribeyrol, conseiller départemental pour l'association des paralysés de France

Plus d'informations sur cette rencontre auprès de Myriam Beaufrère au 06 62 19 40 09 et myriam.beaufrere@lescmr.asso.fr

trempolino

JOURNÉE PROFESSIONNELLE
CONSACRÉE À LA CHANSON ENFANTINE

En association avec Enfance et Musique, les CMR proposent une journée professionnelle sur le thème du répertoire musical traditionnel « La chanson enfantine a-t-elle un avenir ? ».

La découverte sonore par le langage musical des comptines et chansons est essentielle au développement des jeunes enfants. La transmission de ce répertoire musical favorise l'acquisition du langage et l'enrichissement du vocabulaire, la mémorisation et l'éveil corporel. Mais de quel répertoire parle-t-on ?

Cette journée professionnelle sera ponctuée d'interventions de spécialistes de la Petite Enfance, de témoignages de musiciens intervenant dans les structures d'accueil des tout-petits et de moments musicaux à partager.

Elle se déroulera le 25 septembre 2015 de 9h à 17h à la Salle de la MGEN, 3 square Max Hymens à Paris (15e).

Renseignements et inscription auprès d'Enfance et Musique : formation@enfancemusique.asso.fr ou 01 48 10 30 05

enfance et musique

Retrouvez les CMR sur Facebook : https://fr-fr.facebook.com/lescmr

Directeur de la publication : Jean-Louis Davicino
Rédaction : Marie-Alice Lebeurier, Sylvie Bessenay, Cyrielle Léger et Stéphane Loubet
Chargée de communication : Marie-Alice Lebeurier, communication@lescmr.asso.fr
Crédits photos (sauf mentions particulières) : © LesCMR / ISSN 1293 - 7703

Fédération nationale des CMR - 2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 48 73 06 72 - federation@lescmr.asso.fr - www.lescmr.asso.fr